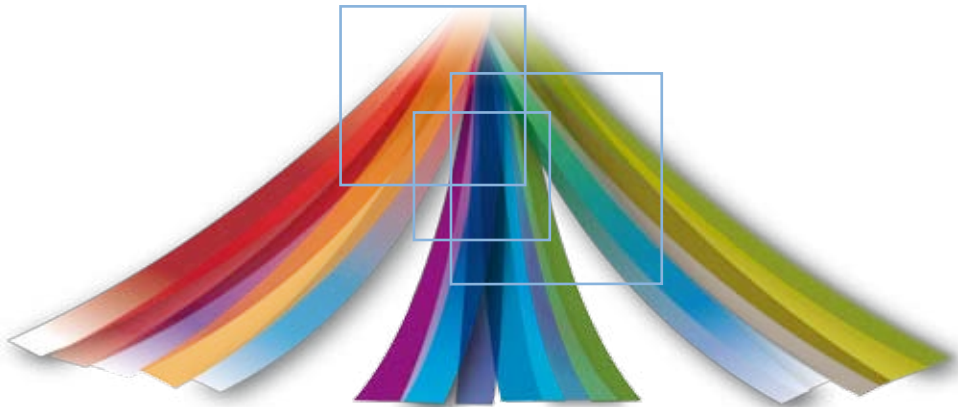


NOTES DE SYNTHÈSE DU PACTE MONDIAL POUR L'EMPLOI



Organisation
internationale
du Travail



SOUTIEN AUX PME ET À LEURS EMPLOYÉS PENDANT LA CRISE

1. Résumé

La crise financière et économique mondiale érige un certain nombre d'obstacles majeurs auxquels les gouvernements sont confrontés dans leurs efforts pour créer et maintenir les emplois et favoriser les entreprises durables. Fait important, la crise s'est propagée à toute l'économie réelle par trois mécanismes de transmission qui se renforcent mutuellement, à savoir : la raréfaction du crédit pour les fonds de roulement, les opérations commerciales et les investissements viables dans l'économie réelle (resserrement du crédit) ; la réticence des décideurs à engager des dépenses entraînant une diminution de la production, de l'emploi et des prix, qui se répercute sur la confiance des consommateurs et des investisseurs (effondrement de la demande) et

enfin l'interdépendance des courants d'échanges et des flux d'investissements internationaux ainsi que les transferts de fonds privés (mécanisme de mondialisation).

Le Pacte mondial pour l'emploi, conçu pour guider les politiques nationales et internationales visant à stimuler la reprise, reconnaît tout particulièrement la contribution des petites et moyennes entreprises (PME). Les PME ont été fortement touchées par la crise mondiale. L'OIT s'est engagée à aider ses mandants à appliquer les directives du Pacte mondial pour l'emploi et à renforcer la capacité du Bureau à répondre aux effets de la crise sur les PME.

2. Description des enjeux politiques

Les PME et les entrepreneurs jouent un rôle important dans toutes les économies. Ce sont des créateurs d'emplois et de revenus essentiels, ainsi que des moteurs de l'innovation et de la croissance. Étant donné leur importance dans toutes les économies, leur rôle dans la reprise économique est essentiel.

Les gouvernements ont reconnu que pour survivre et se développer, même en temps normal, les PME ont besoin de politiques et de programmes spécifiques, ce qui explique l'éventail complet de mesures actuellement en place pour les PME dans la plupart des pays. Cependant, à l'heure actuelle, les PME sont particulièrement touchées par la crise mondiale. Ces entreprises sont maintenant plus vulnérables pour de nombreuses raisons : non seulement l'accès aux moyens de financement continue à poser problème comme par le passé, mais de nouvelles difficultés surgissent main-

tenant du côté de l'approvisionnement. Les PME sont généralement plus vulnérables en temps de crise pour plusieurs raisons, notamment :

- il leur est plus difficile de diminuer leur taille, car elles sont déjà petites ;
- leurs activités économiques sont moins diversifiées ;
- leur structure financière est moins solide (moins de capitalisation) ; et
- elles disposent de moins d'options de financement.
- Les PME inscrites dans les chaînes mondiales de création de valeur sont encore plus vulnérables vu qu'elles supportent le poids des difficultés des grandes entreprises.

La série des notes de synthèse du Pacte mondial pour l'emploi est destinée à informer les lecteurs de la pertinence des domaines techniques d'action de l'OIT pour faire face aux récessions économiques et participer à une reprise économique durable. Chaque note invite le lecteur à prendre contact avec l'OIT pour des informations et un soutien complémentaires.

D'autres notes sont disponibles à l'adresse <http://www.ilo.org/jobspact>



On observe que les PME sont touchées par la crise économique et financière dans les différentes économies. Dans la plupart des pays, les PME ont été confrontées à une réduction, si ce n'est un effondrement, de la demande de biens et de services. Elles sont nombreuses à redouter que la situation n'empire. Dans le cas des PME, il existe deux facteurs de stress associés: a) l'augmentation des délais de paiement des sommes à recevoir, ce qui ajouté à une augmentation des stocks a entraîné une pénurie endémique de fonds de roulement et une diminution des liquidités; et b)

l'augmentation des défauts de remboursement, des cessations de paiement et des faillites.

Pendant la récession aux États-Unis, les entreprises de moins de 50 employés ont licencié deux fois plus que les entreprises de 50 à 249 employés. À la fin de la récession, en juin 2009, les petites entreprises ont continué à perdre 158 000 emplois par mois, tandis que les entreprises plus grandes ont embauché 32 000 personnes par mois.

3. Options politiques pour relever ces défis

La capacité des pays à faire face à la crise dépend en grande mesure de la marge fournie par leurs politiques fiscales et monétaires respectives. De nombreux pays ont élaboré des ensembles de mesures anticrise combinant, dans des proportions différentes, trois lignes d'action :

- stimulation de la demande (offres groupées, programmes d'infrastructures, politiques fiscales);
- mesures d'amélioration du crédit, y compris recapitalisation des banques, qui incluent dans certains cas des dispositions ou des mécanismes particuliers pour maintenir ou améliorer la capacité des banques à financer les PME, notamment des garanties de crédits publics; et
- mesures pour le marché du travail (allègement des taxes sur l'emploi ou des charges sociales et programmes étendus de chômage temporaire).

Les politiques anticrise et les mesures d'accompagnement visent, dans la plupart des pays, les problèmes de financement des PME. Les mesures mises en place peuvent être classées en 3 groupes différents :

- mesures visant à soutenir les ventes et à éviter l'appauvrissement en fonds de roulement des PME, à savoir crédit et assurance à l'exportation, affacturage des sommes à recevoir, réductions et reports d'impôts ainsi qu'une plus grande rigueur de paiement des gouvernements;
- mesures pour améliorer l'accès des PME aux financements, principalement au crédit, via la recapitalisation des banques, et extension des programmes existants de prêt et de garantie de crédit; et

- mesures visant à aider les PME à maintenir leur niveau d'investissement et plus généralement, leur capacité à répondre dans un futur proche à une éventuelle reprise de la demande via des subventions et des crédits d'investissement, un amortissement accéléré et un financement de la recherche et du développement.

De nombreux gouvernements ont appliqué des mesures pour maintenir ou augmenter les flux de trésorerie. Par exemple, ils ont autorisé un amortissement accéléré des investissements déjà effectués. Certains pays accordent des crédits d'impôt, des réductions, des reports et des remboursements.

Options politiques en matière d'imposition

- Réduction du taux d'imposition pour les entreprises;
- Réduction du taux d'imposition pour les entreprises personnelles et les sociétés en nom collectif;
- Indexation de la réduction du taux d'imposition sur le maintien du personnel;
- Diminution des droits indirects;
- Réduction des taxes sur la valeur ajoutée;
- Autorisation du lissage des revenus/pertes sur plusieurs années;
- Augmentation des taux de remboursement des droits de douane (diminution des droits de douane sur les importations utilisées pour les exportations);



- Programmation des évaluations foncières (les nouvelles évaluations seront inférieures, diminuant ainsi l'impôt foncier redevable).

La politique la plus répandue consiste à augmenter l'accès au financement par l'extension des prêts et des garanties de prêt.

Fait important, les gouvernements ont remarqué que la réponse des banques nouvellement recapitalisées aux besoins des PME a été insatisfaisante ou insuffisante, même lorsque les garanties ont été rendues disponibles.

Options politiques en matière de crédit

- Maintien d'une politique monétaire flexible pour encourager des taux d'intérêt bas ;
- Garantie d'un prêt adapté aux PME via des banques commerciales et de développement appartenant à l'État ;
- Assurance d'un crédit adapté aux besoins en fonds de roulement ;
- Augmentation des prêts via des programmes d'aide aux entreprises ;
- Extension du micro-crédit aux micro-entreprises, y compris celles créées par des travailleurs licenciés ;
- Amélioration de l'accès au financement pour les exportateurs ;
- Promotion des paiements rapides et application des règles relatives aux retards de paiement dans le secteur privé ;
- Assurance que les gouvernements locaux, régionaux et fédéraux s'engagent à régler rapidement les factures des PME ;
- Extension de la couverture et diminution du coût pour les entreprises des programmes de crédit/garantie de prêts ;
- Garantie de l'accès à un financement sur fonds propres ;
- Aide aux entreprises pour la préparation de propositions d'emprunt de grande qualité.

Incitations à l'emploi et entrepreneuriat

Les employeurs peuvent avoir du mal à fidéliser les travailleurs dans les PME mais, du fait de la nature de la relation de travail, surtout dans les entreprises de plus petite taille, les incitations sociales peuvent être fortes pour que les employeurs retiennent leurs travailleurs pendant une récession. Afin d'éviter une compression d'effectifs permanente, certaines entreprises ont institué des réductions de la durée du travail, sous forme de réduction de la semaine de travail ou de fermeture temporaire de l'entreprise.

De telles mesures peuvent assurer le paiement des salaires et permettre aux travailleurs de toucher une paie à la fin du mois. Les travailleurs concernés par la réduction du temps de travail ou des interruptions de travail temporaires touchent souvent une allocation de chômage ou un autre type d'aide dans les pays où de tels programmes existent.

Les créations d'entreprises peuvent jouer un rôle important et atténuer l'impact du ralentissement économique. De nouvelles entreprises peuvent être créées par des travailleurs licenciés localement, ainsi que par de nouveaux arrivants sur le marché du travail et par des migrants se déplaçant vers les zones rurales ou revenant de l'étranger. Il faut toutefois reconnaître que les nouvelles entreprises ont un taux d'échec élevé.

Le statut de travailleur indépendant ne convient pas à tout le monde, mais pour ceux qui choisissent de l'adopter, les gouvernements peuvent proposer des formations et des aides adaptées à l'entrepreneuriat. De même, des formations et des services de conseil peuvent être proposés aux PME existantes en vue de renforcer leur compétitivité. Dans les deux cas, des systèmes de bons d'échange peuvent être utilisés pour permettre aux entreprises ou aux personnes de se faire aider par une formation ou du conseil. L'aide doit être personnalisée pour garantir que tant les femmes que les hommes ont accès à un conseil et à une formation adaptés.

Les stratégies pour les PME sont les suivantes: offre d'opportunités de recyclage, partage du travail, interruption temporaire du travail et possibilité de négocier un gel ou une faible augmentation des salaires.

Les stratégies pour l'aide du gouvernement ou des fournisseurs de service aux entreprises sont les suivantes: utilisation des allocations de chômage pour couvrir les réduc-



tions de la durée du temps de travail, subventionnement des nouvelles embauches ou du maintien des travailleurs; extension de la durée de versement des allocations de chômage; subventionnement de la formation des travailleurs; aide ou formation à l'entrepreneuriat et subventionnement des coûts non salariaux.

Accès aux opportunités de marché

De nombreux plans de relance budgétaire actuellement appliqués englobent le développement des infrastructures, par exemple la construction de routes, d'écoles et d'infrastructures rurales. De tels plans sont prévus pour créer de l'emploi, que ce soit directement dans les projets ou indirectement du fait des apports des entreprises à ces projets.

Dans de nombreux projets de plus grande envergure, les gouvernements chercheront à impliquer des grandes entreprises et une forte intensité du capital peut limiter les allocations de création d'emploi des mesures des plans de relance. Les gouvernements qui mettent en place des pratiques à fort coefficient de main-d'œuvre obtiennent un effet accru sur l'emploi. Cette approche peut inclure la sous-traitance de travail aux PME. De petits marchés et la décentralisation des décisions d'achat peuvent aussi augmenter les opportunités pour les petites entreprises.

Quand cela est possible, les gouvernements pourraient :

- veiller à ce que la taille de l'entreprise ne soit pas un critère empêchant de répondre à des appels d'offres ;

- sous-traiter les petits projets et des volets des grands projets à des PME ;
- réserver un pourcentage donné des contrats gouvernementaux à des PME ;
- donner priorité aux offres des PME à intensité d'emploi élevée.

Aide de l'OIT

L'aide de l'OIT aux PME pour faire face à la crise se décline en 5 volets, dont le but est d'offrir un soutien aux responsables politiques et aux entreprises :

1. Évaluation rapide de l'environnement de l'entreprise.
2. Conseils politiques concrets pour améliorer l'accès au financement.
3. Conseil aux responsables politiques sur les marchés publics.
4. Offre de conseil et de formation sur les services de développement des entreprises, notamment des formations à l'entrepreneuriat et à la gestion d'entreprise.
5. Offre de conseil et de formation aux associations de petites entreprises, pour leur permettre d'assumer un rôle actif de soutien et de sensibilisation pendant la crise. De tels programmes d'aide sont mis en place en collaboration avec le Centre international de formation de l'OIT.



4. Conclusions et recommandations

Au fur et à mesure que la crise s'aggrave et que les travailleurs perdent leur emploi, de nombreux chômeurs se tourneront vers l'entrepreneuriat et le travail indépendant pour s'assurer une source de revenus. Cependant, les pays pauvres ne sont pas souvent propices à la création d'activité. Leur environnement commercial est souvent difficile et des économies informelles développées retiennent un potentiel qui ne participe pas à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'économie informelle est source d'opportunités pour la génération de revenus, mais les conditions de travail y sont souvent très médiocres. Elle représente un défi majeur pour l'amélioration de l'environnement des entreprises, la réduction des effets négatifs de l'informalité et la stimulation de la formalisation de l'économie informelle afin d'encourager la croissance et la réduction de la pauvreté. Les organismes d'aide au développement ont un rôle essentiel à jouer pour appuyer de telles réformes.

Par conséquent, il est indispensable de veiller aux pratiques et aux programmes qui améliorent l'environnement des entreprises en vue d'augmenter les opportunités de formalisation et de mieux comprendre quelles sont les réformes qui donneront un accès aux nouveaux marchés pour l'économie

informelle et contribueront à la croissance. Il est important de faire participer les organisations d'employeurs et de travailleurs à l'élaboration de ces politiques.

Si les PME ne sont pas en mesure de survivre à cette période de crise, la revitalisation sera plus difficile, plus longue et moins productive et durable sur le long terme. Ainsi, les responsables politiques impliqués dans la réponse à la crise sont inévitablement concernés par les mesures à prendre afin de minimiser l'impact de la crise sur les PME et leurs employés. De nombreux plans de relance économique récents (sinon tous) annoncés par les gouvernements incluent des initiatives pour soutenir le secteur des PME.

La crise économique a démontré que la seule libération des forces du marché ne suffit pas au bon fonctionnement des marchés et à améliorer le climat de l'investissement ou des échanges pour les PME. Il est indispensable de reconnaître que, pour être efficaces, les marchés ont plutôt besoin d'institutions efficaces et ne peuvent être laissés livrés à eux-mêmes pour une affectation équitable et efficace des ressources.

5. Lectures et ressources complémentaires

- Vandenberg, P. : *Micro, Small and Medium-sized Enterprises and the Global Crisis – impacts and policy responses*, Genève, BIT, 2009.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : *The Impact of the Global Crisis on SME and Entrepreneurship Financing and Policy Responses*, (OCDE, Paris, 2009).
- Buckley, G. ; Salazar-Xirinachs, J. M. ; Henriques, M. : *The promotion of sustainable enterprises* ; Genève, BIT, 2009.
- BIT : *Employment and social protection policies from crisis to recovery and beyond : a review of experience*. Rapport du BIT à la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G20 Washington DC, 20-21 avril 2010.
- The Economist. 2010. *"The perils of being small"*. 13 mai. Disponible à l'adresse : <http://www.economist.com/node/16113306>